

# Chevreuse 2021 (opposition)

Le respect des règles reste une de nos priorités et ce dans l'intérêt de la commune et de tous ses citoyens.

Lors du conseil municipal du 31 mai dernier, madame le Maire a demandé que soit votée une délibération lui octroyant une protection fonctionnelle dans le cadre d'un contentieux lié à la réalisation douteuse du parking de la marre aux canards. Ce vote autorise la commune à prendre en charge ses frais d'avocat alors qu'elle est citée à comparaître à titre personnel devant le tribunal correctionnel de Versailles. Les 2 associations de défense de l'environnement à l'origine de la plainte considèrent que madame Anne HERY-LE PALLEC a seule, et en toute connaissance, contrevenue à la loi par deux fois : refus de solliciter les autorisations prescrites par le Code de l'urbanisme et le Code du patrimoine pour la première, et délivrance d'un permis d'aménager illégal pour tenter de régulariser les travaux délictueux pour la deuxième. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet <https://www.sauvonslesyvelines.fr/chevreuse>.

S'agissant de deniers publics, nous n'avons pas voulu signer un chèque en blanc comme les membres de la majorité. Lors du conseil, nous avons donc sollicité la communication préalable du dossier. Nous avons présenté des observations et posé des questions, notamment sur

les moyens de défense de madame le Maire, sur le coût de la procédure... Nous n'avons pas été écoutés. Nous avons même été raillés. Par la suite, nous avons pu constater le non-respect des règles élémentaires de fonctionnement du conseil municipal : invective de personnes se trouvant dans le public alors qu'elles n'avaient pas la possibilité de parler, nos interventions oubliées ou retranscrites de manière tendancieuse dans le procès-verbal et notre allocution, pourtant remise en mains propres en fin de séance, non annexée.

A l'heure où ces lignes seront publiées, nous aurons saisi la justice administrative pour demander l'annulation de la délibération accordant la protection fonctionnelle à madame le Maire obtenue dans de telles conditions.

Ne vous y trompez pas, ces dysfonctionnements sont graves !

Soyez certains que vos élus de la liste Chevreuse2021 restent vigilants ! Nous vous devons transparence et défense de vos droits pour le bien de tous les chevrotins.

**Les 5 élus de la liste Chevreuse2021**